

Vos prestations Caf Attestation de paiement

N° ALLOCATAIRE :
7062285 Y

NOUS CONTACTER :

Nous téléphoner :

3230 > Service gratuit
+ prix appel

Nous écrire :

Caf de Seine Saint Denis
93024 BOBIGNY CEDEX

Tous nos contacts sur caf.fr

Le 01/09/2021

931

Monsieur PAUL MARECHAL
APPARTEMENT B 13
3 RUE DU JARDIN ECOLE
93100 MONTREUIL

Le directeur de la Caf de Seine Saint Denis certifie que :

PAUL MARECHAL, né le 30/12/1969
SOPHIE MARECHAL, née le 21/03/1972

ont perçu les prestations suivantes pour le mois d'**août 2021** :

PRESTATIONS	MONTANT
Allocations familiales avec conditions de ressources	433,38 €
Complément familial	28,63 €
Soit au total	462,01 €

QUOTIENT FAMILIAL

août 2021 : 1244 €

Personnes à charge prises en compte pour le calcul des droits :

MATTHIEU MARECHAL, né le 19/07/2002
AMORY MARECHAL, né le 12/09/2005
PRISCILLE MARECHAL, née le 04/01/2012

■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf de Seine Saint Denis.

Les prestations versées par la caisse d'Allocations familiales sont insaisissables sauf pour le paiement des dettes alimentaires.

Attention : vous avez l'obligation de nous signaler immédiatement tout changement de situation (familial, professionnel, logement ...).

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités - articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal).

La loi 78-17 « informatique et liberté » du 06 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de votre caf

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 010920212115 3700370006
AUTPFS MAT 7062285 Y -
PAGE 1/1 IDX B 1041101 V 931 -



70622851041100000000